

HAUTEFAGE-LA-TOUR

bulletin municipal

JANVIER 1990 N° 1



"CHOSE PROMISE CHOSE DUE"

L'équipe Municipale élue en mars dernier s'était engagée à faire paraître une information sur la transparence et l'utilisation du budget communal. C'est une première dans notre Commune, mais cela est nécessaire pour instaurer un dialogue constructif.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les réalisations effectuées depuis mars dernier, ainsi que leurs coûts de revient.

Je voudrai également vous annoncer que la CARTE COMMUNALE est supprimée et que le Conseil Municipal vient d'adopter le mois dernier le nouveau MARNU (Modalités d'Application des Règles Nationales d'Urbanisme) qui permettra de nouvelles constructions, ce qui est très important pour la vitalité et l'expansion de notre commune.

A l'occasion de ce premier bulletin le Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons une bonne et heureuse année

Le Maire

Guy VICTOR

- LES CHEMINS RURAUX.

Refection et goudronnage de 4 Kms 580 sur les chemins suivants: PECH DE BERTRAND- JEANTESTE - LAVERGNE - MAGUEBAL - LE TRIADOU - LE TERRIER TAUTERY - LES GRANGES - LE TOURON -(ce lieu dit correspond à deux allées de fermes) LAGASSE - LAS BRUGUES - LES GRANGES BASSES - et une rue dans le village.

C'est aussi le goudronnage de la place de l'Eglise et du parking de la Mairie.

TOTAL DE LA DEPENSE - 240 000 FRANCS

- AMENAGEMENT DU VILLAGE.

Achat de dix vasques à fleurs pour 5 000 FRANCS

Achat d'un container de verres pour 6 500 FRANCS

Achevement des travaux des marches de la Tour prévus par l'ancienne Municipalité pour 31 300 FRANCS

Electrification des cloches, montant des travaux 48 806 FRANCS

- DU COTE DE L'ECOLE.

Carrelage de la salle de classe 21 131 FRANCS

Pose d'un radiateur électrique 1 482 FRANCS

Réfection des bureaux 1 500 FRANCS

- CANTINE.

Achat de table et de chaises 2 350 FRANCS

Achat de vaisselles 1 500 FRANCS

- EGLISE DE BONNEVAL.

Porte 3 535 FRANCS

Electricite 1 320 FRANCS

REGLEMENT DES TRAVAUX A LA SALLE DES FETES ET A L'EGLISE DE SAINT THOMAS effectués par l'ancienne Municipalité 8 384 FRANCS

- SECRETARIAT DE MAIRIE

Achat d'un photocopieur 18 383 FRANCS

Armoires machine à écrire, meubles de rangement 20 328 FRANCS

Suite au départ à la retraite de monsieur PERROUD Maurice, trois personnes ayant adressées leur candidature au poste d'agent technique, le 16 Septembre, monsieur BOUILLON, secretaire général du CENTRE DE GEST ainsi que Monsieur le Maire et les quatre adjoints ont procédé à l'examen des trois candidatures. Monsieur GRANAT Joël a été admis à l'emploi d'agent technique à compter du 1^{er} octobre 1989.

ACHAT DE MATERIEL POUR L'EMPLOI D'AGENT TECHNIQUE
tondeuse et debroussailleuse 8 000 FRANCS